

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe Tribunal de Commerce du Hainaut

- Division Charleroi -

Entré le

1 0 OCT. 2018

Le Greffier **Greffe**



Dénomination : A&G MOTOR

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège: Rue De Couillet 93B - 6200 Châtelet

N° d'entreprise: 0702873282

Objet de l'acte: NOMINATIONS - TRANSFERT DE PARTS - SIEGE SOCIAL

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue ce 01er octobre 2018 à 17h au siège

social de la SPRL A&G Motor.

Tous les associés sont présents et l'Assemblée est valablement constituée.

Il a été décidé ce qui suit :

Monsieur ATILA Musa, NN: 91.02.05-237.83, domicilié à 6020 Fleurus, rue Veine Des Haies 5, est nommé associé actif et directeur technique pour la compétence professionnelle liée à la vente de véhicule d'occasion en date du 01/10/2018.

Il détient au total 25 parts sociales.

Monsieur ATA Abdullah, NN: 70.11.12-347.64, domicilié à 6200 Châtelet, rue Des Hayettes 28, est nommé associé non actif et sans rémunération, aucune.

Il reçoit 13 parts sociales de Monsieur AKTAS Emirali.

Monsieur MARASLI Yasar, NN: 75.04.01-293.19, domicilié à 6200 Châtelet, rue Du Puits De La Ville 5, est nommé associé actif en date du 1er octobre 2018.

Il recoit 12 parts sociales de Monsieur AKTAS Emirali.

Par ailleurs, le siège social est transféré à l'adresse suivante :

- Rue De Couillet 95 – 6200 Châtelet

Ces décisions sont approuvées à l'unanimité et prennent cours ce jour.

L'Assemblée est levée à 17h30.

AKTAS Emirali Gérant

ATILA Musa Directeur technique ATA Abdullah

MARASLI Yasar

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature